IDDRI

BILLET DE BLOG 24 septembre 2026

Tourisme bleu durable : des initiatives locales au changement d’échelle

Auteurs

Angelo Sciacca
Chercheur associé, Tourisme bleu

Julien Rochette
Directeur, programme Océan

Céline Kauffmann
Directrice des programmes

Temps de lecture: 8 min



Après l’effondrement provoqué par la pandémie de Covid-19, le tourisme international a retrouvé en 2024 son niveau de 2019, avec près de 1,4 milliard de touristes internationaux enregistrés. En 2025, il l’a largement dépassé, et le secteur, qui subit les crises internationales ces derniers mois, devrait encore se montrer résilient en 2026. Sur les littoraux, qui accueillent la moitié de ces flux de voyageurs, cette reprise a réactivé les pressions sur des écosystèmes et des communautés déjà vulnérables. La crise Covid avait pourtant nourri une ambition forte : celle d’un tourisme plus durable, plus résilient, plus inclusif. Qu’en reste-t-il aujourd’hui ? Après quatre années de travaux dans la Méditerranée, les Caraïbes et l’océan Indien occidental, l’initiative Tourisme bleu co-pilotée par l’Iddri apporte un constat nuancé : les expériences locales se multiplient, mais peinent à transformer la trajectoire d’un secteur qui manque de pilotage au plus haut niveau.

La crise du Covid-19 avait brutalement interrompu la croissance continue du tourisme international. En 2019, plus de 1,4 milliard de touristes internationaux voyageaient à travers le monde. En 2020, les arrivées s'effondraient de plus de 70 %. Quatre ans plus tard, le secteur avait déjà effacé l'essentiel de cette rupture. Depuis, la dynamique s'est poursuivie : une renaissance pour un secteur qui contribue significativement à la croissance économique mondiale, et un soulagement pour nombre de pays, travailleurs et communautés dépendant, parfois très fortement, de cette activité.

Cette reprise marque aussi le retour des pressions qui avaient été temporairement suspendues et qui, sans changement de trajectoire, sont appelées à s'intensifier dans les années à venir. C'est particulièrement le cas dans les zones côtières, territoires déjà carrefours de plusieurs crises : pression démographique considérable, érosion de la biodiversité, effets du changement climatique, tensions sur les usages et les ressources, mais aussi sur le logement et les infrastructures. Faut-il pour autant en conclure que rien n'a changé depuis le Covid et que les promesses de « Building Back Better » ont été rapidement enterrées ?

Des territoires qui expérimentent d'autres modèles

C'est d'abord à l'échelle locale que les signes d'une volonté de changement se sont le plus clairement manifestés ces dernières années. Dans certains territoires, la pression vient d'abord des habitants. Le surtourisme rend visible une question restée longtemps secondaire dans les politiques touristiques : celle de la capacité d'un territoire à accueillir des visiteurs sans dégrader les conditions de vie de ceux qui y résident. Cette contestation pousse certaines destinations à expérimenter de nouveaux outils : régulation des locations saisonnières, limitation de certains flux, gestion des accès aux espaces naturels, encadrement des croisières ou fiscalité spécifique. Ailleurs, il s'agit parfois moins de réduire le tourisme que de permettre aux communautés locales de prendre une part plus importante dans son organisation et dans les bénéfices qu'il génère.

La dizaine d'expériences pilotes menées dans le cadre de l'initiative Tourisme bleu (Iddri, 2026) permet de mettre en lumière certaines conditions clés pour la réussite des initiatives locales de tourisme durable. Elles montrent d'abord que la transition vers la durabilité ne repose pas sur une mesure isolée, mais sur la capacité des acteurs à mieux coordonner leurs actions à l'échelle des territoires. Cela suppose de dépasser les logiques sectorielles pour articuler les enjeux touristiques à ceux liés à la protection des écosystèmes, à l'aménagement, aux activités économiques et aux moyens de subsistance locaux. Les expériences soulignent également l'importance d'associer les communautés non pas seulement comme bénéficiaires ou parties prenantes consultées, mais comme véritables partenaires de la gouvernance, capables de participer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des projets. Cette dynamique nécessite des dispositifs de coordination et de montée en compétences, et repose plus largement sur une meilleure circulation des connaissances entre habitants, professionnels, chercheurs et pouvoirs publics, afin d'adapter les décisions aux évolutions environnementales, économiques ou sociales. Enfin, les projets démontrent que la multiplication des initiatives locales n'est pas suffisante pour permettre le changement d'échelle. Si un projet de territoire peut démontrer qu'une autre trajectoire est possible, il ne peut, à lui seul, modifier les incitations – économiques, juridiques ou institutionnelles – qui structurent l'ensemble du secteur. C'est là que doivent intervenir les politiques nationales, et c'est précisément dans ce domaine que les progrès sont à ce jour limités.

Les bonnes pratiques ne font pas une politique

Sur le papier pourtant, les traditionnelles stratégies nationales basées sur des objectifs de croissance ont souvent été remplacées, ou complétées, par des approches intégrant les enjeux

environnementaux et sociaux. Toutefois, le passage de ces ambitions à l'action reste à ce jour peu tangible.

En cause, notamment, le faible poids politique des acteurs institutionnels qui les portent (ministères de l'Environnement, du Tourisme), le plus souvent expliqué par leur ancrage institutionnel qui les subordonne aux orientations économiques clés, leur budget limité pour faciliter la transition, ou encore le déficit de coordination entre les autorités en charge des politiques publiques ayant un lien avec le secteur (logement, développement, infrastructure, etc.), empêchant tout traitement systémique des enjeux. Sur ce dernier point, les rapports convergent dans toutes les régions du monde (Caraïbes, Pacifique, etc.) et plaident, comme l'OCDE encore récemment, à « mieux coordonner la gouvernance pluri-niveaux afin de faire coïncider l'action nationale et l'action locale, et inscrire les approches définies à l'échelle de l'ensemble de l'administration ».

Une coopération internationale limitée

Plus largement, dans les pays confrontés à une croissance faible ou/et très dépendante des activités touristiques, la contribution du secteur au dynamisme du tissu économique incite souvent les pouvoirs publics à privilégier les retombées économiques de court terme, au détriment d'objectifs environnementaux ou sociaux. Cela explique également en partie la réticence des États à considérer le secteur comme un objet de coopération internationale et à adopter des stratégies concertées. Le tourisme est pourtant une activité mondialisée, requérant, de fait, une certaine coordination internationale : les touristes traversent les frontières, les compagnies de croisière changent de ports, les plateformes numériques organisent les flux et les grands groupes hôteliers opèrent dans plusieurs pays.

Or, malgré l'existence de forums intergouvernementaux, globaux et régionaux, dédiés, la coopération entre pays reste à ce jour largement limitée à des engagements généraux et des documents techniques. L'élaboration de politiques transnationales, à l'échelle régionale par exemple, permettrait pourtant d'éviter les effets néfastes d'une concurrence entre les États et les destinations – qui se traduit le plus souvent par une faible prise en compte des exigences de durabilité – et d'intégrer des enjeux communs, comme le changement climatique ou la sécurité. De même, la régulation de certaines activités touristiques n'a de sens que dans le cadre d'une action concertée entre pays : interdire l'accès des grands navires de croisière à certains ports n'améliorera ni la santé des écosystèmes ni la qualité de vie des populations côtières si ces mêmes navires sont redirigés vers des pays voisins. Sans coordination entre États, les pressions sont simplement déplacées, sans résolution durable des problèmes. C'est dans ce contexte que le Conseil de l'Union européenne a récemment rappelé l'importance d'une « gouvernance multi-niveaux effective au sein de l'Union, associant la Commission, les États membres et, le cas échéant, les autorités régionales et locales, les organismes de gestion de destination (OGD), le secteur du tourisme et d'autres acteurs concernés ».

Ces dernières années ont donc été marquées par un écart persistant entre les initiatives de tourisme bleu qui émergent sur le terrain et les transformations nécessaires à l'échelle du secteur. Bien que les défis soient souvent nombreux et les succès fragiles, les expériences locales montrent qu'il est possible de mieux concilier activité touristique, préservation des écosystèmes et intérêts des populations. Mais changer d'échelle ne consiste pas simplement à reproduire ces « bonnes pratiques » : cela suppose de faire évoluer les règles du jeu. Pour ce faire, un pilotage public plus

affirmé est nécessaire pour mieux articuler les politiques, coordonner les différents niveaux de gouvernance et renforcer la coopération entre États lorsque les flux et les impacts dépassent les frontières. Ce rôle ne signifie pas que les pouvoirs publics doivent porter seuls la transition. Les entreprises prennent une grande partie des décisions d’investissement et d’exploitation qui façonnent les impacts du secteur et sont donc des acteurs essentiels du changement. Toutefois, pour transformer leurs pratiques, elles ont besoin d’un cap clair, de règles cohérentes et prévisibles, d’incitations qui rendent la transition compatible avec leurs objectifs économiques et de politiques publiques qui favorisent et soutiennent leurs efforts. À défaut d’un tel pilotage, ce sont alors des facteurs exogènes (crises sanitaire et sécuritaires, catastrophes naturelles, etc.) qui risquent d’imposer, dans l’urgence, des changements de trajectoire au secteur et ce, au prix de ruptures économiques et sociales bien plus difficiles à maîtriser.

OCEAN TOURISME DURABLE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES OCÉAN